

APPEL À CANDIDATURES

Résidences artistiques de recherche et de création

Mode d'emploi

Depuis 2008, l'association Mode d'Emploi accueille des artistes en résidence de recherche et de création au sein des pavillons d'octrois de la ville de Tours. Ces résidences de plusieurs mois s'adressent principalement aux jeunes artistes émergents ou sortants d'une école en France ou à l'étranger. Elles sont conçues comme un espace et un temps privilégiés, dédiés à la création artistique contemporaine à destination des plasticiens au sens large pour leur permettre d'initier, ou de poursuivre, un projet, mais également comme un accompagnement à leur formation et à leur professionnalisation.

En fonction du projet artistique, du ou de la résidente, des actions de sensibilisation, de valorisation et de diffusion sont menées en partenariat avec des acteurs associatifs, culturels et éducatifs à destination des publics élargis. Le temps de résidence est également un temps d'échange et de rencontre entre l'artiste, son projet et les professionnels du secteur des arts visuels ou d'autres secteurs en interface avec lui installés sur le territoire régional.

Dans le cadre de ses actions et missions, l'association accompagne et coordonne depuis 2007 des résidences artistiques en entreprise et dans le secteur médico-social. Ces résidences « hors milieux artistiques » permettent aux structures accueillantes autant qu'aux artistes de faire évoluer leur pratique sur les modes du partage et de l'expérimentation en s'appuyant avant toute chose sur la rencontre entre deux univers distincts. Pour l'artiste, ces projets concourent à sa mobilité et au décentrement de sa pratique tout en favorisant l'émergence de nouvelles opportunités de recherche, de création et de partage avec les différents publics.

En parallèle de son activité de coordination de résidences d'artistes, l'association Mode d'Emploi initie des actions de valorisation et de diffusion de la création plastique contemporaine à travers des actions ponctuelles ou récurrentes sur le territoire métropolitain et départemental (« Video Art on Display », « Atelier Mode d'Emploi », « Les Petits Formats »...) en tissant des partenariats avec des acteurs et des professionnels de secteur d'activité variés. Ces actions sont menées en repositionnant les artistes et leurs pratiques, dans leur grande diversité, au cœur de la réflexion pour leur permettre de gagner en visibilité et en lisibilité auprès d'un plus large public.

Résidence *STARTER*

janvier - avril 2024

La résidence « *STARTER* » s'adresse à un.e artiste diplômé.e depuis moins de 3 ans d'une école d'art en région Centre-Val de Loire et résidant en Région Centre-Val de Loire. Elle est pour les artistes la première résidence professionnelle et professionnalisante. Elle permet d'initier et/ou de poursuivre un projet artistique en bénéficiant des moyens nécessaires à la création et d'un accompagnement permettant aux artistes de s'inscrire pleinement dans l'écosystème des arts plastiques et visuels. La résidence « *STARTER* » participe au développement du réseau professionnel de l'artiste, à la valorisation de son travail plastique, à la visibilité de la création plastique émergente à destination des publics et est pour de nombreux.euses artistes générateurs de nouvelles opportunités de diffusion. Pour les publics elle est un temps propice à la rencontre et à la découverte des nouvelles pratiques artistiques et participe pleinement à la construction de soi en permettant à toutes et tous de se confronter aux questions et thématiques contemporaines.

1- Conditions d'accueil

L'artiste sera accueilli.e pendant 3 mois entre janvier et avril 2024 dans les pavillons d'octroi de la Ville de Tours (1, 2 et 9 Place Choiseul 37100 Tours). Iel disposera de la mise à disposition de trois espaces de production au sein des pavillons d'octroi de la ville de Tours (d'une superficie totale d'environ 120 m²), d'un studio avec sanitaires individuels (literie, machine à laver...), d'un accès aux espaces communs (cuisine, bureau...), d'un accès au matériel et matériaux sur place, d'un accès à la chutothèque, à l'atelier de production partagé et équipé (sous réserve de son occupation) et aux espaces partenaires (FunLab, Lycée Choiseul...).

L'artiste accueillie bénéficiera d'une bourse de résidence d'un montant de 2 000 € comprenant la cession de droit pour un visuel de communication. Iel bénéficiera d'une bourse de production de 1 250 € pour mener à bien son projet (75 % du montant de la bourse de production sera versé au début de la résidence, 25% en fin de résidence sur présentation d'une note de débours et des justificatifs) et d'un remboursement d'un aller/retour entre son logement et le lieu de résidence à hauteur de 300 € maximum.

Iel bénéficiera d'un accompagnement artistique, administratif et technique tout au long de sa résidence et selon le projet ainsi qu'une mise en réseau professionnel à travers des rencontres et des présentations avec les acteurs.

rices du secteur des arts plastiques et visuels ou d'autres secteurs d'activités en cohérence avec le projet. Ce temps de résidence se poursuivra par une restitution d'un mois au sein de la Galerie 3, espace de diffusion installé au sein des pavillons d'octroi de la Ville de Tours.

2- Rencontre avec les publics

L'artiste s'engage à être présent pendant son temps de résidence et à participer à trois temps forts à destination des publics et des professionnels : Sortie de résidence, « Café pro » et « Café découverte ». Ces temps de présentation d'une durée de 2 heures chacun sont rémunérés à hauteur de 40 € / heure soit 240 € au total sur présentation d'une facture de l'artiste.

3 - Conditions d'éligibilité

Cet appel à candidatures est ouvert aux artistes-plasticien.nes diplômé.es depuis moins de 3 ans d'une école d'art en région Centre-Val de Loire. Iels doivent également être installé.es en région Centre-Val de Loire et disposer d'un numéro de SIRET.

4 - Dossier de candidature

Pour candidater les artistes sont invité.es à transmettre par mail à administration@mode-demploi.org un dossier complet comprenant :

- Une note d'intention précisant le projet
- Un CV ou biographie avec numéro de SIRET
- Un portfolio à jour

Merci d'indiquer en objet du courriel :
« Résidence Starter 2024 - Nom de l'artiste »

Réception des candidatures jusqu'au 30/10/2023 à minuit.

La sélection du.de la candidat.e sera opérée en novembre (date à définir) par un jury composé de représentant.es des partenaires (DRAC Centre-Val de Loire, Région Centre-Val de Loire, Département d'Indre-et-Loire, Ville de Tours), d'un.e professionnel.le invité.e du secteur des arts plastiques et visuels, d'un.e artiste invité.e, de deux administrateur.ices de l'association, du directeur artistique de l'association et du directeur administratif.